



## Compte Rendu de l'audition

Ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, Régine Touffait occupe le poste de cheffe du département « Biodiversité et Paysages » au sein de la Direction Forêt et Adaptation aux Changements Climatiques de l'ONF à Maisons-Alfort.

Elle a rejoint l'Office en décembre 2000, après un DESS en gestion des ressources naturelles et une première expérience au Conservatoire du Littoral. Son parcours est marqué par **douze années d'expérience opérationnelle** en Picardie, où elle a géré, avec une équipe de 15 techniciens forestiers, 16 000 hectares de forêts publiques avec des **enjeux de production de bois, d'accueil du public et de connaissance et gestion de la biodiversité**. Elle a ensuite évolué vers des responsabilités nationales, occupant pendant sept ans le poste de **responsable des travaux**, avant de rejoindre la direction forêts et risques naturels pour piloter des missions transversales (foncier domanial, budget, communication et ressources humaines).

Cette trajectoire riche lui permet aujourd'hui de porter les enjeux de biodiversité au sein d'un organisme qui s'apprête à fêter ses **60 ans**. L'ONF assure la gestion de plus de **10 millions d'hectares de forêts publiques**, répartis entre la **métropole et l'outre-mer**.

### Structuration de la direction et pôles d'expertise du département

La création du département « Biodiversité et Paysages » s'inscrit dans une volonté de la Direction Générale de l'ONF d'afficher clairement les grands enjeux de l'établissement à travers un nouveau contrat d'objectif et de performance. Cette ambition a conduit à la création de la **Direction Forêt et Adaptation aux Changements Climatiques**, au sein de laquelle se situe le département « Biodiversité et Paysages » dirigé par Régine Touffait depuis juillet 2025 pour **valoriser le rôle de la biodiversité dans la résilience des peuplements**.

Cette direction regroupe, outre le département « Biodiversité et Paysages », le département de la **gestion, renouvellement et sylviculture**, le département du **suivi des forêts**, le département de la **recherche, développement et innovation (RDI)**, ainsi que le département **consacré aux ressources génétiques forestières**.

Le département « Biodiversité et Paysages » est organisé en **trois pôles d'expertise complémentaires**. Le **premier pôle** est dédié à l'**expertise naturaliste** et à la **surveillance de la biodiversité des forêts publiques**, répondant notamment aux exigences du règlement européen sur la restauration de la nature. Le **deuxième pôle** pilote la stratégie liée aux **aires protégées**, incluant les outils de protection forte comme les réserves biologiques ainsi que les dispositifs de protection contractuelle comme le réseau Natura 2000. Le **troisième pôle** se consacre notamment au pilotage d'une **mission d'intérêt général biodiversité et paysage**, à la stratégie de surveillance et de lutte contre **les espèces exotiques envahissantes**, et à l'**évolution des paysages dans le cadre de la stratégie de l'ONF en matière d'adaptation des forêts aux changements climatiques et comme leviers du dialogue avec la société**.

### Adaptation au changement climatique et planification

Face à l'accélération du changement climatique et aux épisodes de sécheresse caniculaires constatés depuis 2018, la **planification forestière doit évoluer**. Alors qu'auparavant on planifiait la gestion et on appliquait un modèle sur 20 ans, le **curseur se déplace** désormais vers une **gestion plus agile**. Tout en continuant à fixer des orientations liées aux différents services

écosystémiques que la forêt rend et à prévoir les indicateurs à suivre, on doit laisser aujourd'hui et demain plus de latitude aux techniciens pour qu'ils puissent **adapter les décisions aux réalités de terrain**, avec des points d'étape plus fréquents, par exemple tous les 5 ans. L'acte de gestion se nourrira ainsi des **données de suivi en continu obtenues par exemple via la télédétection** et de **l'observation** des techniciens qui **adapteront les mesures en fonction des aléas climatiques constatés** et de la vulnérabilité des peuplements forestiers.

L'ONF prévoit de réaliser en quelque sorte une **analyse de risque** pour chaque massif : d'ici 2050, on estime **qu'au moins la moitié des forêts françaises sera en situation d'inconfort climatique**. Pour y répondre, l'établissement utilise des outils de modélisation comme **ClimEssences** pour projeter les trajectoires du GIEC sur les différentes essences forestières et anticiper les zones de **vulnérabilité**. Ces analyses ont pour objectif de **décider des actions** de récolte ou de renouvellement au moment le plus opportun et les surfaces associées.

La stratégie d'adaptation **privilégie la régénération naturelle**, tout en ouvrant à **l'enrichissement par plantation d'essences méridionales plus résilientes** lorsque les peuplements actuels sont en situation d'inconfort. Le changement climatique est beaucoup trop rapide par rapport à la vitesse de migration naturelle des essences d'arbres. En complément, le protocole de recherche des « **Ilots d'avenir** » permet de tester sur de petites surfaces le comportement d'essences allochtones pour observer leur croissance, leur résistance et vérifier leur caractère non invasif.

### **Équilibre écosystémique et gestion des « forêts-ongulés »**

L'équilibre des écosystèmes repose notamment sur la **préservation des arbres habitats** qui abritent des espèces jouant un rôle biologique clé, à l'image des chauves-souris qui mangent des insectes ravageurs comme les hannetons.

Bien que l'ONF enrichisse certaines régénérations naturelles par des espèces végétales plus résistantes au stress hydrique et à la chaleur pour adapter la forêt, à l'inverse, la régulation de l'écosystème **ne repose pas** sur l'apport de nouvelles espèces animales.

Un déséquilibre majeur, appelé « déséquilibre **forêt-ongulés** », est actuellement constaté avec la **surpopulation de cervidés** qui consomment les jeunes pousses et les nouvelles essences nécessaires à l'avenir, **freinant ainsi la capacité d'adaptation de la forêt face au climat**. Une **pression de sélection** s'institue et impacte négativement la diversité de la végétation. À titre d'illustration, dans une matrice de régénération naturelle mélangée de chêne et de hêtre, alors que le forestier souhaite favoriser le **chêne** pour sa résilience, les cervidés le consomment prioritairement, ne laissant subsister que le **hêtre**. Or, le **hêtre** est jugé moins adapté et plus **vulnérable** face au climat de demain.

Ce problème concerne environ 55 % de la surface des forêts domaniales et engendre des **coûts importants** (pose de grillage de protection ...). *Via* la mise à disposition de lots de chasse, l'ONF travaille avec ses partenaires à la restauration d'un équilibre, l'actuel déséquilibre constituant un facteur aggravant du changement climatique.

### **Le forestier, un acteur de terrain au service de la société**

En conclusion, Régine Touffait exprime une **réelle fierté** de servir au sein de l'ONF. Elle s'inscrit avec conviction dans une longue lignée de forestiers, consciente que la forêt que nous

gérons aujourd'hui est le fruit du travail de ses prédécesseurs. La gestion forestière assure des **services écosystémiques** essentiels tels que la production de bois d'œuvre, la protection de la qualité de l'eau et l'accueil du public pour le bien-être de la société. Elle rappelle qu'il est fondamental de souligner que **la biodiversité contribue directement à la santé du peuplement et à la résilience de la forêt**, soutenant ainsi indirectement **toutes les autres fonctions de la forêt** (économique, sociale, écologique).

Pour elle, l'action de l'ONF prend tout son sens dans sa **capacité à répondre à des besoins sociétaux concrets et variés**. Que ce soit en rendant service aux communes par la récolte de bois — ressource précieuse pour les citoyens — ou en préservant les services écosystémiques non monétisés, la forêt reste un pilier du bien-être collectif. L'émerveillement devant une orchidée dans un milieu ouvert intra forestier ou le passage d'un pic lors d'une promenade en sont autant de témoignages.

Aujourd'hui, alors que la forêt est devenue un sujet de passion et un carrefour d'enjeux à concilier (par exemple conservation de la nature et production de bois essentielle à la décarbonation de notre société), Régine Touffait rappelle que le **forestier est, par essence, un naturaliste**. C'est dans cet **équilibre entre action concrète, expertise scientifique et passion pour le terrain** que l'ONF se positionne comme un « bel opérateur », capable de relever les **défis climatiques de demain au sein d'une mosaïque de paysages**.